



Le Murmure

NUMÉRO 51
Hiver 2023

Bulletin municipal



BUDGET 2023 Fonctionnement et investissement

SOMMAIRE

- 2 Le mot du maire
- 3 Économisez un déchet à la fois
- 3 Revenus et dépenses
- 4 Taxations et tarifications
- 5 Situation de la dette
- 5 Programme triennal d'immobilisations
- 6 Adoptez une borne-fontaine !
- 7 Une bonne note pour la biblio
- 7 Contes, conférence et autres activités
- 7 Les 2 David en spectacle
- 8 L'hiver, c'est le plein air
- 8 Inscription à la Piscine

Une grande partie du présent Murmure passe en revue les faits saillants du budget 2023 : revenus, dépenses, taxations, tarifications, situation de la dette, programme triennal d'immobilisations ! Bref, tous les éléments sont réunis pour bien comprendre de quoi sera faite l'année 2023 en termes budgétaires.

Par ailleurs, la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers s'est vue décerner par l'Association des bibliothèques publiques du Québec et le Réseau Biblio du Québec un ruban 4 pour les efforts d'investissement de la Ville de Mont-Joli. Les critères évalués concernent les dépenses d'acquisition, les heures d'ouverture, la superficie, les ressources humaines et les places assises. Une très bonne note en sachant que le ruban 5 équivaut à l'excellence.

Sur la scène culturelle, le 24 mars, vous ne voudrez pas manquer David Jalbert et David Pineau en spectacle à l'Amphithéâtre Desjardins ! D'ici là profitez du plein air et de nos installations pour garder la forme.

CONSEIL MUNICIPAL
MAIRE: **Martin Soucy**

CONSEILLERS PAR DISTRICT
1 - GILLES LAVOIE
2 - ANNIE BLAIS
3 - ROBIN GUY

4 - JEAN-PIERRE LABONTÉ
5 - ALAIN THIBAUT
6 - DENIS DUBÉ

Le mot du maire

Ce premier bulletin municipal de l'année me donne l'occasion de revenir sur les faits saillants du budget 2023 et de faire un survol des principaux projets qui seront réalisés en cours d'année.

En hausse de 4,28 %, le budget de 14,1 M\$ s'appuie sur une gestion rigoureuse motivée par le contexte général et la nécessité de maintenir la qualité de nos services.

L'exercice permet à la Ville d'atteindre cet équilibre entre la capacité de payer des contribuables et la nécessité de poursuivre le développement de nos services afin de demeurer une ville attractive pour tous.

Près de la moitié de l'écart budgétaire est attribuable à l'augmentation des frais de gestion des matières résiduelles et du coût des matières énergétiques. En 2022, le taux d'inflation a atteint des sommets historiques. La pression à la hausse sur le prix des biens et services frappe de plein fouet les municipalités. Selon des données dévoilées par l'Union des municipalités du Québec, la hausse moyenne du coût des travaux est estimée à 30 % depuis 2020, pour tous les types de projets.

Tout en subissant le gonflement des dépenses incompressibles, nous devons maintenir au quotidien les services essentiels auprès de notre population : sécurité publique, déneigement, approvisionnement et traitement de l'eau, etc. Ces défis particuliers nous ont obligés à reporter certains investissements pour éviter de surtaxer notre population. Nous connaissons vos besoins, nous sommes sensibles à vos demandes et nous avons de grands projets pour notre ville, mais nous devons agir avec prudence.

Investissements

Quelque 12,6 M\$ sont prévus au Programme triennal d'immobilisations, soit près de 8 M\$ en 2023, 3,2 M\$ en 2024 et 1,5 M\$ en 2025.

Pour la prochaine année, la plus grosse part (5,77 M\$) sera injectée dans la réfection de plusieurs rues : Ménard, Villeneuve, Benoit-Quimper ainsi que Route Tardif et Rang des Bouleaux (section mont-jolienne). Ces travaux seront réalisés en grande partie avec le soutien gouvernemental projeté (4,2 M\$).

Pour améliorer la sécurité des piétons, une somme de 150 000 \$ sera injectée dans le prolongement du trottoir sur le boulevard Jacques-Cartier, près du carrefour giratoire.

En loisirs, quelque 320 000 \$ sont prévus pour rehausser les services en 2023, notamment par l'ajout de mobilier urbain et de modules de jeux dans les parcs ainsi que l'aménagement du Parc du ruisseau Lebrun.

Par ailleurs, de nouvelles bornes électriques s'ajouteront dans les stationnements municipaux. Pour lutter contre le myriophylle à épis au lac du Gros Ruisseau, une somme de 125 000 \$ est prévue pour l'acquisition conjointe d'un équipement avec la Municipalité de Saint-Joseph-de-LePAGE. La réalisation de ce projet est conditionnelle à une subvention gouvernementale.

Tout en respectant notre capacité de payer, ce budget nous procure la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser le rattrapage dans nos infrastructures et rehausser la qualité de notre milieu de vie, un milieu que nous voulons toujours plus accueillant, attrayant et divertissant.



ÉCONOMISEZ... UN DÉCHET À LA FOIS !

En décembre, la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis a diffusé une campagne sur les façons d'économiser pour réduire nos déchets. Une courte vidéo est disponible sur la page Facebook de la Régie.

En 2023, les coûts de traitement de nos matières résiduelles seront de 184 \$/tonne pour l'enfouissement, 20 \$/tonne pour le recyclage et 20 \$ par habitant pour la biométhanisation ou le compostage (bac brun).

Imaginons ce scénario : gros party avec à la fin 1 tonne de bouteilles d'eau vides, 1 tonne de gobelets de café en styromousse et 1 tonne de muffins (on a mal calculé nos quantités!). Si l'on jette tout à la poubelle, 3 tonnes iront à l'enfouissement. En multipliant par 184 \$/tonne, et en additionnant les 20 \$ par habitant du bac brun (coût fixe), ça représente une note de 572 \$ pour tout envoyer à la poubelle.

Si l'on trie nos matières, le coût atteindra 204 \$ et l'économie 368 \$! Finalement si l'on trie les bouteilles et les muffins, mais qu'au lieu d'utiliser des gobelets en styromousse, on utilise des tasses lavables, le coût tombera à 40 \$ et l'économie grimpera à 532 \$.

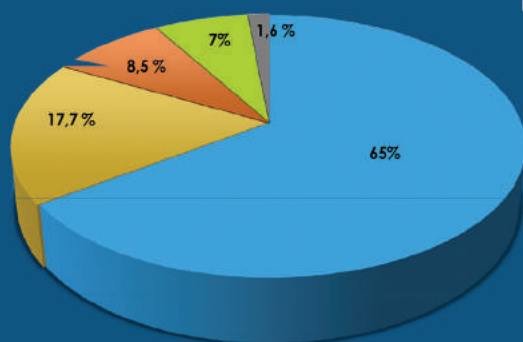
Même scénario, trois solutions, trois prix. Pour vous aider à réduire vos déchets, consultez le www.ecoregie.ca.

Source : Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

BUDGET ÉQUILBRÉ DE 14 139 250 \$

↑ 4,28 %

Répartition des revenus



■ Taxes
■ Compensation tenant lieu de taxes
■ Subventions gouvernementales
■ Services rendus
■ Autres revenus

Revenus de fonctionnement

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2022	2023	Écart en \$	Écart en %
Taxes	8 754 135 \$	9 218 670 \$	464 535 \$	5,3
Compensation tenant lieu de taxes	2 353 370 \$	2 495 650 \$	142 280 \$	6,0
Subventions gouvernementales	1 256 755 \$	1 198 760 \$	(57 995 \$)	(4,6)
Services rendus	977 820 \$	994 770 \$	16 950 \$	1,7
Autres revenus	216 650 \$	231 400 \$	14 750 \$	6,8
TOTAL DES REVENUS	13 558 730 \$	14 139 250 \$	580 520 \$	4,28

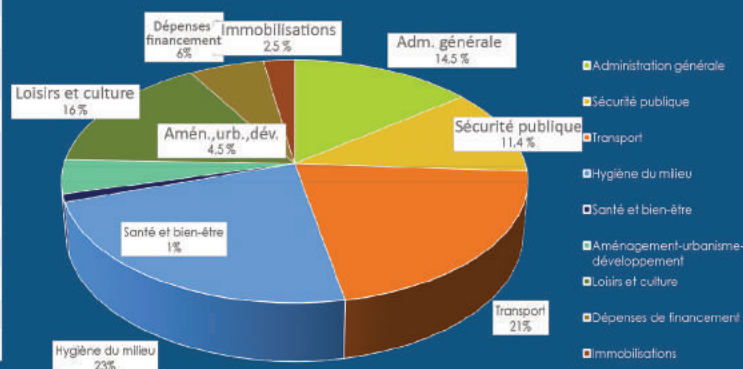
Dépenses par fonction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2022	2023	Écart en \$	Écart en %
Administration générale	1 953 859 \$	2 084 963 \$	131 104 \$	6,7
Sécurité publique	1 583 152 \$	1 645 748 \$	62 596 \$	3,95
Transport	2 939 317 \$	3 012 892 \$	73 575 \$	2,5
Hygiène du milieu	3 140 984 \$	3 333 196 \$	192 212 \$	6,1
Santé et bien-être	112 000 \$	117 000 \$	5 000 \$	4,46
Aménagement-urbanisme-développement	624 535 \$	650 856 \$	26 321 \$	4,2
Loisirs et culture	2 218 638 \$	2 340 755 \$	122 117 \$	5,5
Dépenses de financement	224 090 \$	252 475 \$	28 385 \$	12,6
Immobilisations	338 150 \$	336 075 \$	(2 075 \$)	(0,6)
Affectations	424 005 \$	365 290 \$	(58 715 \$)	(13,8)
TOTAL DES DÉPENSES	13 558 730 \$	14 139 250 \$	580 520 \$	4,28

Dépenses par nature

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2022	2023	Écart en \$	Écart en %
Rémunération et bénéfices marginaux	5 193 850 \$	5 408 910 \$	215 060 \$	4,14
Biens et services	2 319 950 \$	2 432 795 \$	112 845 \$	4,86
Location, entretien et réparation	809 745 \$	843 605 \$	33 860 \$	4,18
Biens non durables	1 773 885 \$	1 907 605 \$	133 720 \$	7,53
Contributions à des organismes incluant quote-part à la MRC	2 438 180 \$	2 557 995 \$	119 815 \$	4,91
Frais de financement	224 090 \$	252 475 \$	28 385 \$	12,66
Immobilisations	338 150 \$	336 075 \$	(2 075 \$)	(0,61)
Autres	36 875 \$	34 500 \$	(2 375 \$)	(6,44)
Affectations	424 005 \$	365 290 \$	(58 715 \$)	(13,84)
TOTAL DES DÉPENSES	13 558 730 \$	14 139 250 \$	580 520 \$	4,28

Répartition des dépenses



OÙ VONT VOS TAXES ?

La Ville gère avec rigueur et efficacité chacun des dollars perçus et provenant des différentes sources de revenus: taxes foncières, transferts gouvernementaux, compensations tenant lieu de taxes, services rendus, etc. Ces sommes sont réinvesties à l'intérieur de différents secteurs d'activités afin d'assurer un niveau de service de qualité, qui répond aux besoins de l'ensemble de la population en matière de sécurité publique, de gestion des matières résiduelles, de loisir et de culture, etc.

TAXATIONS ET TARIFICATIONS

 **3,8 %**
En moyenne



Variation du compte de taxes moyen

	Taux		Facture		Variation	
	2023	2022	2023	2022	\$	%
Évaluation moyenne d'une résidence			147 000 \$	147 000 \$		
Foncière générale	1,215 \$	1,19 \$	1 786 \$	1 749 \$	37 \$	2 %
Foncière spéciale – aqueduc et égout	0,11 \$	0,12 \$	162 \$	176 \$	(15 \$)	(8)%
Tarif aqueduc	248 \$	216 \$	248 \$	216 \$	32 \$	15 %
Tarif égout	124 \$	108 \$	124 \$	108 \$	16 \$	15 %
Tarif matières résiduelles	275 \$	250 \$	275 \$	250 \$	25 \$	10 %
TOTAL			2 595 \$	2 500 \$	95 \$	3,8 %

Variation du compte de taxes moyen



Évaluation résidence moyenne	147 000 \$
Compte de taxes moyen en 2023	2 595 \$
Compte de taxes moyen en 2022	2 500 \$
Variation en \$	95 \$
Variation en %	3,8 %

Quand on se compare...



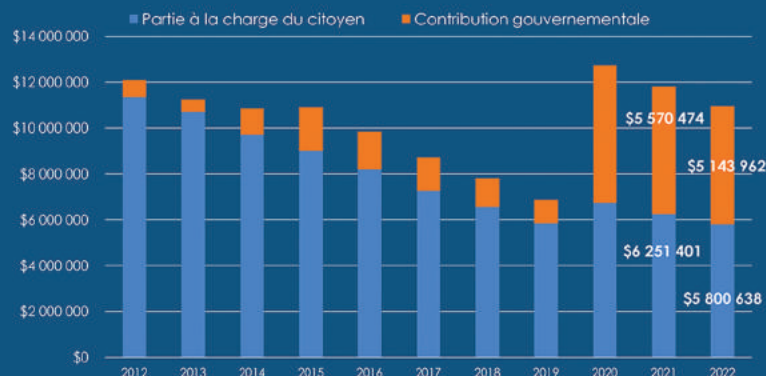
SITUATION DE LA DETTE

10,9 M\$

↓ **7,4 %**



Évolution de la dette à long terme



PRINCIPAUX PROJETS EN 2023

Des investissements de 7,98 M\$ sont prévus au Programme triennal d'immobilisations (PTI), soit 7,98 M\$ en 2023, 3,2 M\$ en 2024 et 1,45 M\$ en 2025. La protection et la réhabilitation des infrastructures essentielles d'aqueduc et d'égout et routières sont les éléments qui nécessiteront les investissements les plus importants, soit 5,77 M\$ pour la seule année de 2023. Ces projets sont financés en grande partie par le gouvernement du Québec

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2023 → **7,98 M\$**

2024 → **3,20 M\$**

2025 → **1,45 M\$**

TOTAL: 12,6 M\$



En 2023

TRAVAUX PUBLICS

- **5,77 M\$** pour la réfection des rues;
- **600 000 \$** pour un plan d'intervention et de gestion des infrastructures municipales;
- Près de **200 000 \$** à l'usine de filtration et à la station de pompage du Chemin de Price;
- **255 000 \$** pour l'achat de matériel roulant;
- **150 000 \$** pour accroître la sécurité piétonne avec le prolongement du trottoir sur Jacques-Cartier nord.



En 2023

SÉCURITÉ INCENDIE

155 000 \$ pour l'achat d'équipements divers:

- Habits de combat
- Compresseur et équipements
- Site d'entraînement
- Appareils respiratoires

En 2023

LOISIRS ET CULTURE

- 100 000 \$ pour modules de jeux et abris solaires au Parc Richelieu;
- 70 000 \$ pour l'aménagement du Parc du ruisseau Lebrun;
- 100 000 \$ pour mobilier urbain dans les parcs;
- 50 000 \$ pour divers investissements dont la révision du réseau de la piste cyclable.



En 2023

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 125 000 \$ pour l'acquisition d'un équipement pour retirer le myriophylle à épi du lac du Gros ruisseau;
- 70 000 \$ pour des bornes de recharge pour voiture électrique dans deux stationnements municipaux (Amphithéâtre Desjardins et Salle Saint-Jean-Baptiste/Parc du ruisseau Lebrun).

ADOPTEZ UNE BORNE-FONTAINE !

Lors de fortes précipitations de neige ou d'une tempête, il faut en moyenne 4 jours pour effectuer le déneigement complet de la Ville : déblayer les rues et les trottoirs, déneiger les stationnements, et dégager les bornes-fontaines. À cet égard, la Ville encourage également les résidents à « adopter une borne-fontaine » en enlevant la neige des bornes-fontaines se retrouvant près de leur résidence.

Afin de faciliter les travaux de déneigement, il faut s'assurer de ne pas entraver la rue et de suivre ces quelques règles :

- Mettre vos bacs (brun, vert, bleu) sur votre terrain et non sur le trottoir, les roues orientées vers votre résidence;
- Respecter l'interdiction de stationnement de nuit afin de faciliter le déneigement ;
- Ne pas pousser la neige dans la rue ou sur le trottoir.

Les artères principales sont les premières artères déblayées, ainsi que les rues et les avenues à circulation élevée et les zones à proximité de l'hôpital et des écoles. Les artères secondaires sont déblayées en second lieu. Les délais pour la fin des opérations varient selon le nombre de centimètres tombés depuis la dernière opération d'enlèvement. Les délais peuvent être plus longs lors des fins de semaine ou lorsque d'autres précipitations surviennent entre-temps.

Programme BiblioQUALITÉ La Ville de Mont-Joli en très bonne position

La Ville de Mont-Joli s'est vu décerner un ruban 4 pour avoir obtenu un score de qualité de 75 % au programme BiblioQUALITÉ lancé l'automne dernier par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et le Réseau BIBLIO du Québec. Ce programme vise à reconnaître sur une base objective et durable les efforts d'investissements faits par les municipalités dans leurs bibliothèques publiques.

À titre comparatif, la note moyenne obtenue dans l'ensemble des villes de la province est de 68 % et dans les villes de moins de 10 000 habitants de 70 %.

À travers la province, chaque municipalité a été évaluée selon cinq indicateurs quantifiables qui sont fondamentaux au bon fonctionnement d'un service de bibliothèque : dépenses d'acquisition, heures d'ouverture, superficie, ressources humaines, places assises. Les critères sont neutres, s'appliquent équitablement à toutes les municipalités et jugent la qualité en matière d'investissements dans les services de bibliothèque.

Au Québec, chaque municipalité membre de l'ABPQ ou d'un Réseau BIBLIO régional participant est évaluée selon cinq indicateurs qui sont fondamentaux au bon fonctionnement d'un service de bibliothèque. Pour chaque indicateur, un pointage est attribué et le total détermine le niveau atteint par la

municipalité. Un ruban est associé au niveau atteint. Le ruban 5 signifie l'excellence.

« Nous sommes fiers de mettre à la disposition des Mont-Joliennes et des Mont-Joliens une bibliothèque de qualité et nous avons à cœur d'améliorer continuellement les ressources disponibles pour répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens », souligne la régisseuse, Julie Bélanger.

Un outil incontournable

En tant qu'institution culturelle la plus fréquentée au Québec, la bibliothèque publique est une ressource unique pour toutes les citoyennes et tous les citoyens. Elle est un lieu vivant, dynamique et qui répond aux besoins de sa population en termes de :

- Culture et d'activités dédiées aux familles et aux enfants;
- Sources d'informations fiables et variées;
- Littératies sous toutes ses formes et d'éducation;
- Programmes favorisant la lecture et l'apprentissage;
- Ressources et services aux citoyennes et aux citoyens.

Pour plus d'informations sur le programme et ses objectifs, visitez le bibliocalite.ca



ACTIVITÉS À VENIR

Ciné-poupons

Retour du ciné-poupons le 26 janvier à 9 h avec la présentation du film Top Gun : Maverick. Suivra le 9 mars, à 9 h, le film After : l'éternité. Collaboration entre Pivot-Famille, COSMOSS et la Ville de Mont-Joli.

Conférence

Conférence sur l'anxiété par des intervenants de la Maison des Tournesols le mercredi 8 février à 18 h 30.

Club de lecture

Prochaines rencontres : 6 février et 6 mars à 18 h 30.

Club d'écriture

Prochaines rencontres : 15 janvier, 5 février, 19 février, 5 mars et 19 mars.

Exposition de peinture

Les toiles de Sylvie Nadeau seront en vedette en mars. Le nom de l'artiste est à confirmer en février.

Réalité virtuelle

Nouveau matériel pour les gens qui désirent vivre de nouvelles expériences : océan, parc jurassique, etc. Du contenu régional est aussi disponible.

Biblimags

Plus de 7000 magazines, des plus populaires aux plus spécialisés dans de nombreuses catégories : culture, loisirs, mode, bien-être, santé, ados, sports, célébrités, histoire, voyage, revues, nature, etc. Accessible via biblimags.ca



Les deux David en spectacle

Les deux David seront réunis sur scène le vendredi 24 mars sur la scène de l'Amphithéâtre-Desjardins. David Jalbert ouvrira le spectacle à 20 h 30 et sera suivi par son complice David Pineau à 22 h 15. Les billets sont en vente au coût de 25 \$ sur spectaclemitis.ticketaccs.net ou en téléphonant au 418 775-7285 poste 2170. Ce spectacle est présenté par la Corporation des événements spéciaux en collaboration avec Spectacle Mitis et la Ville de Mont-Joli.



DAVID JALBERT & DAVID PINEAU

L'hiver, c'est le plein air !

Ski de fond, raquette, patin, glissade et randonnée pédestre sont des classiques de la saison hivernale. Le Parc du ruisseau Lebrun et ses 4 kilomètres de sentiers offre aux fondeurs un environnement vivifiant pour pratiquer son sport favori. Les raquetteurs disposent aussi d'un circuit de sentiers.

Les sentiers du Parc sont entretenus régulièrement. Après chaque bordée de neige, le préposé à l'entretien, Richard Lechasseur, s'attèle à la tâche. Seuls empêchements : des conditions météo défavorables ou un bris mécanique. La collaboration des usagers du parc est demandée pour éviter de marcher dans la piste de ski de fond. Les sentiers sont suffisamment larges pour permettre une cohabitation harmonieuse, sans que l'on se pile sur les pieds...ou qu'on empiète sur la piste !

Vous préférez vous élancer sur deux lames plutôt que sur deux skis ? Vous avez le choix entre l'anneau de glace ou la patinoire Norjoli. Si vous préférez l'intérieur, l'Amphithéâtre Desjardins est tout désigné. Pour les patinoires extérieures, la température doit atteindre idéalement - 15 degrés celsius pendant quelques jours pour être à son maximum. L'horaire de ces trois installations peut être consulté sur notre site web : ville.mont-joli.qc.ca

DE NATURE FRILEUSE ?

Vous êtes de nature frileuse? Vous pouvez tout de même profiter du plaisir de bouger. Séances de patinage et de bain libres à l'Amphithéâtre Desjardins et à la Piscine Gervais-Rioux. L'horaire peut être consulté sur notre site web : ville.mont-joli.qc.ca

Piscine Gervais-Rioux

L'inscription aux cours de natation se tiendra le 9 mars pour les adultes et adolescents et du 10 au 12 mars pour tous. On peut s'inscrire en ligne : ville.mont-joli.qc.ca; par téléphone au 418 775-7285 poste 2172 ou sur place au 300, avenue du Sanatorium.

Semaine de relâche

Un menu complet d'activités est en préparation pour la semaine de relâche du 24 février au 5 mars. Informations à venir sur le site web et la page Facebook de la Ville.



Gilles Lavole
District 1
Travaux publics
Ressources humaines et fonds de retraite
Fondation de la Ville
Office d'habitation de La Mitis
Corporation d'hébergement de Mont-Joli
Patrimoine militaire de La Mitis



Annie Blais
District 2
Représentante au CLAC
Politique familles-ânés (comité de révision)
Politique environnementale
Comité d'aménagement du Parc Richelieu
Comité mise à niveau de la Piscine Gervais-Rioux
Stratège jeunesse MRC de La Mitis



Robin Guy
District 3
Sécurité publique
Sécurité incendie
Plan des mesures d'urgence et sécurité civile
Comité de circulation
Comité du lac du Gros-Ruisseau
Comité aménagement du Parc du ruisseau Lebrun



Jean-Pierre Labonté
District 4
Sports et loisirs
Comité des dons
Corporation du Stade du Centenaire
Corporation des événements spéciaux
Stratégie d'accueil des nouveaux arrivants et Mérite municipal
Comité aménagement du lac du Gros-Ruisseau



Alain Thibault
District 5
Urbanisme
Comité d'embellissement CODEM
Comité de mise à niveau de la Piscine Gervais-Rioux
Comité aménagement du Parc Richelieu
Murmures de la Ville
Comité aménagement du Service des loisirs



Denis Dubé
District 6
Finances
CODEM
Comité Parc industriel
Pierre-De Bané
Comité circulation
Urbanisme
Comité aménagement du Service des loisirs